

Linet France S.A.S.

7 RUE AUGUSTIN FRESNEL
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS

N° d'identification fiscale: **FR72453507030**

Commercial

MURIEL ASTORGA

06 20 89 37 24

muriel.astorga@linet.fr

Adresse de livraison

OXYPHARM - VITALEA MEDICAL

ZA LA COURTINAIS - SECTEUR A
8 RUE MADELEINE BRES
35580 GUICHEN

OXYPHARM

272 RUE EDOUARD BRANLY
14100 LISIEUX

Solution de maintenance: Pour garantir le suivi de vos lits par nos techniciens LINET, demandez un devis gratuit et bénéficiez de nos prestations de maintenance du préventif au curatif.



**Si vos lits de soins devenaient
des lits connectés ?**

Safesense 3 | l'assistant numérique
de soins

Contactez votre interlocuteur commercial
pour faire un essai !



Devise: **EUR**

Description	Quantité	P.U.H.T.	% rem	P.U. net	Total Net
001 PRIX NETS DEJA REMISES					
002 Point de livraison : Maison de retraite SAINT JOSEPH					
003 LIT 1 - Sentida SC Accessible 90 (châssis dégagé, 4 demi-barrières, rallonge intégrée, butées murales)					
004 LIT DE SOINS BAS SENTIDA SC ACCESSIBLE DF SFF0	15 PCS	1 650,00	0,00	1 650,00	24.750,00
Code article: 10-1090A					
Lit bas universel					
Surface de couchage ergonomique grâce à la double translation du relève-buste et du repose-jambes					
Position pré-programmées : autocontour, position fauteuil et position Fowler, position de soin et sortie de lit					
Hauteur variable de 23 à 80 cm avec une position de jour automatique à 40 cm					
Caractéristiques techniques détaillées du lit sur la fiche jointe à l'offre					
Eco-contribution				10,35	155,25

Report: 24.750,00

Coordonnées Siège:

Téléphone: +33 247 80 31 80
Fax: +33 247 80 31 81
E-Mail: info@linet.fr
Site WEB: www.linet.fr

Coordonnées Service Logistique:

Téléphone: +33 247 25 21 06
E-Mail: logistic@linet.fr

Coordonnées Service Technique:

Téléphone: +33 969 390 240
E-Mail: sav@linet.fr
commandepiece@linet.fr

Report: 24.750,00

	Description	Quantité	P.U.H.T.	% rem	P.U. net	Total Net
005	Demi-barrières SafeFree Fix4 Code article: OL-154_sc	15 PCS	0,00	0,00	0,00	
006	PROTECTION MURALE Code article: OL-178_sc 2 protections murales à la tête du lit	15 PCS	33,28	0,00	33,28	499,20
007	POTENCE D'ANGLE EPOXY AVEC POIGNEE REGLABLE ET ENROULEUR Code article: 10-0127	15 PCS	59,95	0,00	59,95	899,25
008	AUTRES OPTIONS ET ACCESSOIRES DISPONIBLES:					
009	JEU DE PANNEAUX TS Code article: OL-135_sc (Variante ou Option proposée – N'est pas comptabilisé dans le total)	1 PCS	30,16	0,00	30,16	
010	VEILLEUSE DE NUIT Code article: OL-173_sc (Variante ou Option proposée – N'est pas comptabilisé dans le total) Située sous le plan de couchage	1 PCS	44,08	0,00	44,08	
011	FLEXIBLE SUPPORT TELECOMMANDE 2021 Code article: AC-021 (Variante ou Option proposée – N'est pas comptabilisé dans le total) Pour lit équipé de demi-barrières 10 - se positionne sur la barrière, à droite ou à gauche du plan de couchage	1 PCS	35,38	0,00	35,38	
012	POIGNEE D'AIDE A LA MOBILISATION MOBISTICK2 SENTIDA SC Code article: 10-0954 (Variante ou Option proposée – N'est pas comptabilisé dans le total) Poignée rétractable le long du plan de couchage Pour lits équipés de demi-barrières uniquement	1 PCS	114,84	0,00	114,84	
013	PROTECTION MURALE TELESCOPIQUE (prix unitaire) Code article: 10-0944 (Variante ou Option proposée – N'est pas comptabilisé dans le total) Située à la tête du lit - Pour sentida SC	1 PCS	39,33	0,00	39,33	
014	TIGE A PERFUSION 4 CROCHETS Code article: 50-0694 (Variante ou Option proposée – N'est pas comptabilisé dans le total) Réglable en hauteur	1 PCS	64,96	0,00	64,96	

Coordonnées Siège:

Téléphone: +33 247 80 31 80
Fax: +33 247 80 31 81
E-Mail: info@linet.fr
Site WEB: www.linet.fr

Coordonnées Service Logistique:

Téléphone: +33 247 25 21 06
E-Mail: logistic@linet.fr

Coordonnées Service Technique:

Téléphone: +33 969 390 240
E-Mail: sav@linet.fr
commandepiece@linet.fr

Dépenses supplémentaires:

Conditions de paiement:

30 Jours net

Sous-total: **26.148,45 EUR**

Montant total **155,25 EUR**
Eco-contribution:

Total HT: **26.303,70 EUR**

Total TVA: **5.260,73 EUR**

Total du document: 31.564,43 EUR

Date de fin validité de l'offre: 06.07.2024

Je reconnais avoir lu les conditions générales de vente en dernière page de ce document et les accepte.

GARANTIE DU MATERIEL hors conditions particulières :

- 3 ans sur lits et accessoires (hors batterie 1 an pour lits équipés d'une batterie) et matelas à air
- 2 ans sur mobiliers et assises
- 1 an sur matelas mousse
- 6 mois sur matériel d'occasion d'exposition

La garantie ne s'applique pas aux dommages liés à une utilisation non conforme à celle indiquée dans la notice d'utilisation - Détails dans nos Conditions Générales de Vente.

CONDITIONS DE LIVRAISON : Transport, emballage, installation et formation inclus. Franco de port à compter de 3000 €HT (produits finis) et 500 €HT (pièces détachées).

DELAIS USUELS DE LIVRAISON :

- Pour le matériel : Lits, meubles et sièges : 8 à 12 semaines à réception de la confirmation de commande Linet France, hors fabrication spéciale.
- Pièces détachées : 48 h à réception du bon de commande (jours ouvrés) pour les pièces usuelles en stock - 2 à 3 semaines pour les autres pièces.

L'ANSM rappelle que « La maintenance relève de la responsabilité de l'exploitant dès la mise en service du dispositif médical. » en application de l'article R5212-25 du Code de la santé publique.

La tarification peut évoluer en fonction de la volumétrie.

Merci de vous rapprocher du commercial en charge de votre secteur.

Les éco-contributions sont facturées et dues même sur les produits offerts.

Coordonnées Siège:

Téléphone: +33 247 80 31 80
Fax: +33 247 80 31 81
E-Mail: info@linet.fr
Site WEB: www.linet.fr

Coordonnées Service Logistique:

Téléphone: +33 247 25 21 06
E-Mail: logistic@linet.fr

Coordonnées Service Technique:

Téléphone: +33 969 390 240
E-Mail: sav@linet.fr
commandepiece@linet.fr

Conditions générales de vente

Généralités :

➤ Commande :

Les présentes dispositions s'appliquent sans réserve aux opérations confiées à Linet France en l'absence d'accord contractuel particulier entre Linet France et le donneur d'ordre. En cas d'accord particulier, elles ont un caractère supplétif. Toute commande adressée à Linet France par le donneur d'ordre doit comprendre tous les éléments nécessaires à l'exécution de cette commande : références des articles, quantités, coloris, prix, adresse(s) de livraison et de facturation, reprise de matériel réformé, date de livraison souhaitée le cas échéant. Une confirmation de commande est adressée par écrit au donneur d'ordre. Elle indique notamment le numéro identifiant la commande, les prix de facturation, et les éventuelles conditions particulières. Il appartient au donneur d'ordre d'en vérifier la conformité avec son bon de commande. En cas de désaccord quelconque avec toute mention figurant sur celui-ci, il appartient au donneur d'ordre de le notifier par écrit à Linet France dans les 24 heures suivant l'envoi de la confirmation de commande. Au-delà du délai de 24 heures après envoi de la confirmation de commande, la commande sera considérée comme irrévocable et définitive.

Dès réception d'un bon de commande lié à un contrat de maintenance, une facture sera émise pour validation de la mise sous contrat des équipements liés. Le paiement de cette facture est exigible au terme habituel.

➤ Prix de facturation :

Les prix facturés sont ceux en vigueur à réception de la commande. Ils comprennent Toutes Taxes Comprises (T.T.C.), emballage, installation et formation du personnel compris (3), sauf dispositions particulières conclues au préalable de la commande (1). Pour les destinations autres que la France métropolitaine (dont la Corse), des frais peuvent être entraînés par une livraison sur place, ils sont facturés après acceptation par le donneur d'ordre d'un devis estimatif.

Les commandes de faible montant (< 3000 € HT pour les produits finis) supportent des frais d'expédition calculés au cas par cas et acceptés par le donneur d'ordre au préalable de la commande. Les commandes de pièces détachées (< 500 € HT) supportent des frais d'expédition pour un coût forfaitaire de 40 €. Le minimum de commande est de 30 euros, tous types de produits confondus.

L'installation est comprise de base pour les commandes suivantes :

- Toute commande de lits et toute commande de meubles
- Assemblage : commande égale ou supérieure à 10 unités
- Matelas : commande égale ou supérieure à 20 unités
- Accessoires : le déplacement d'un technicien pour la mise en service n'est pas systématique pour les commandes d'accessoires uniquement.

La société Linet France se réserve le droit de procéder à des modifications du catalogue en fonction des changements provenant de ses fournisseurs (prix, référence...)

➤ Admission – transfert de propriété et transfert des risques :

L'admission est une constatation par le destinataire que les prestations livrées sont conformes aux stipulations contractuelles convenues. Les opérations de vérification quantitative et qualitative sont à la charge du destinataire. Le transfert de propriété est réalisé : pour les personnes publiques, par l'admission conformément à l'article 25.1 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services (CCAG/FC3) pris par arrêté du 19 janvier 2009 ; pour les personnes privées, par le paiement intégral du prix, des frais accessoires et des taxes (article L821-122 du code du commerce). Le transfert de risque se fait au moment de la livraison dans le bâtiment. Le donneur d'ordre est responsable en cas de vol, de dégradation et/ou de perte du mobilier installé dans le bâtiment.

Le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner la revendication des biens. Jusqu'au paiement complet, le destinataire ne pourra en aucune manière utiliser les produits à titre de garantie. Il pourra cependant les utiliser et les vendre mais Linet France se réserve le droit de mettre fin à cette autorisation sans préavis par simple lettre recommandée en cas d'incident de paiement.

➤ Conditions de paiement :

Le paiement devient exigible soit à l'admission, soit à la livraison, selon les cas. Dans le cas où le donneur d'ordre émettrait des réserves sur le bon de livraison, et à condition que celles-ci soient dûment notifiées par écrit sur le bon de livraison pour permettre un recours éventuel auprès du transporteur, Linet France s'engage à mettre en place un protocole de SAV, garantissant ainsi la bonne exécution du contrat liant les deux parties. La mention de réserves n'entache en rien le mandatement de la facture et le délai de paiement qui court à compter du jour figurant sur les factures. Les factures sont payables, sans escompte par virement bancaire ou par chèque en euros (€) ; pour les pouvoirs adjudicateurs, dans le délai maximal de cinquante jours conformément aux dispositions de l'article R.2182-11 du Code de la commande publique. Sauf conditions mentionnées et prévues au contrat, le délai de règlement est de 30 jours net date de facture pour tout établissement privé. Linet France se réserve le droit d'exiger, à l'égard de tout nouveau donneur d'ordre ou en cas de dégradation du crédit client, un paiement comptant par chèque de banque, ou des conditions particulières de paiement conclues au préalable. Toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit et sans mise en demeure préalable des intérêts de retard équivalents au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage et entraînera de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 (quarante) euros par facture due au titre des frais de recouvrement, outre 15% à titre d'indemnité complémentaire (article L 441-8 alinéa 12 du Code de Commerce). En cas de modification réglementaire du montant de l'indemnité forfaitaire susmentionnée, le nouveau montant sera de plein droit substitué à celui figurant au présent contrat.

➤ Clause résolutoire :

En cas d'inexécution totale ou partielle de la part du donneur d'ordre et huit jours après la mise en demeure restée sans effet, Linet France pourra se prévaloir de plein droit de la résolution du contrat commercial/public, la déchéance du terme avec exigibilité immédiate de toutes sommes quelconques restant dues, la suspension de toute livraison.

➤ Loi applicable, attribution de juridiction

Toute réclamation doit être présentée au responsable de Linet France, par lettre recommandée avec avis postal de réception. En cas de litige, même en cas de recours de garantie ou de pluralité de défendeurs, le Tribunal de Commerce de Tours sera, à défaut d'accord amiable, seul compétent. Linet France se réserve le droit à discrétion de renoncer à cette clause.

En cas de différend avec un pouvoir adjudicateur, la société LINET rédigera un mémoire en réclamation qui présentera les griefs et, le cas échéant, le montant des sommes réclamées. Cette communication doit être mise en œuvre sans qu'un délai particulier ne soit à respecter. Dans l'intérêt des parties, cette communication devrait se faire dans les meilleurs délais. Il a pour objet également de trouver un accord amiable entre les parties. Toutefois, passé un délai de deux mois suivant notification de ce mémoire au pouvoir adjudicateur, le silence conservé au terme de ce délai constitue une décision implicite de rejet. La société LINET dispose alors d'un délai de deux mois à compter de l'expiration de ce délai pour saisir la juridiction compétente.

Protocole de livraison :

➤ Précédent la livraison :

Un document de préparation de livraison fourni par Linet France est à remplir impérativement et à transmettre à Linet France maximum 4 semaines avant la date de livraison prévue. Ce document permet d'intervenir efficacement, afin de réduire le délai d'installation et de limiter les désagréments envers les résidents/patients, le personnel soignant ou tout autre intervenant. Ce document n'a pas de valeur contractuelle, et toute modification significative de la commande, hors modification des produits commandés considérés comme définitifs et irrévocables, doit être clairement stipulée par mail à Linet France qui se réserve le droit de revoir les frais de port ou d'appliquer des pénalités à hauteur d'un montant forfaitaire de 500 € HT par modification : multiples adresses de livraison, contraintes de RDV, changement d'adresse, changement de date de livraison.

En cas de livraison partielle, de chambre témoin ou de mise en place de mobilier avant le passage d'une commission de sécurité et/ou de conformité, il est demandé au donneur d'ordre de préciser les éléments du mobilier nécessaires et la date de mise en place de ce dernier. Linet France se réserve cependant la possibilité de mettre à disposition un mobilier dont la configuration et le coloris sont approximatifs, et/ou de facturer la prestation de cet échantillonnage supplémentaire, ou de cette livraison partielle.

La livraison intervient sur rendez-vous confirmé avec les services du donneur d'ordre. Un retard de livraison ne peut donner lieu à des pénalités sauf accords contractuels particuliers entre Linet France et le donneur d'ordre. Tout report de livraison à l'initiative du donneur d'ordre doit être demandé par écrit à Linet France dans un délai de 8 jours ouvrés maximum suivant l'envoi de la confirmation de commande, avec application d'une pénalité d'un montant forfaitaire de 500 €, et ce report, pour être pris en compte par la société doit faire mention d'une nouvelle échéance précise. Toute demande de report à l'initiative du donneur d'ordre dans un délai supérieur à 8 jours ouvrés après l'envoi de la confirmation de commande, Linet France facturera au donneur d'ordre une pénalité forfaitaire 500 € HT et des frais de stockage à hauteur de 50 € par jour et par lit stocké.

Toute erreur de commande émanant du donneur d'ordre et constatée le jour de la livraison sera immédiatement signalée par écrit et étudiée au cas par cas, en accord avec le Responsable Régional ; dans l'hypothèse où une reprise des articles par Linet France serait consentie, un abattement de 50% de leur valeur et les frais de transports seraient appliqués et facturés au donneur d'ordre à titre compensatoire. Linet France ne reprend le matériel qu'à condition que celui-ci soit non déballé et non utilisé.

➤ Livraison :

La livraison comprend le déchargement, le déballage, le montage, l'installation et la vérification du matériel livré par la société Linet France (4). L'installation et la vérification se fait au moment de la livraison du matériel. Si le donneur d'ordre souhaite que ces prestations soient réalisées ultérieurement par Linet France, des frais supplémentaires seront facturés.

Il est de la responsabilité du donneur d'ordre de mettre à la disposition de Linet France tous les accès nécessaires à la livraison tel que les ascenseurs, des extérieurs praticables, un transpalette, des zones de déchargement et de déballages suffisantes, et un emplacement pour déposer une benne destinée à recevoir les emballages. Dans le cas d'un nouvel établissement, il est indispensable que les travaux soient terminés afin de pouvoir livrer dans de bonnes conditions le mobilier, et limiter ainsi les risques pour le personnel technique destiné à la livraison, mais aussi pour le personnel de l'établissement. Dans le cas contraire, si le chantier nécessite des interventions particulières et/ou un délai de livraison prolongé, Linet France se réserve le droit de refacturer une partie des frais occasionnés par le retard de réception du bâtiment, et pourra fournir des justificatifs à cet effet. Dans le cas où certains corps de métier seraient encore employés dans le bâtiment pour du second œuvre, et si leur présence pouvait entraîner des dégâts sur le mobilier livré, ou sur les infrastructures environnantes, la société Linet France ne pourrait être tenue pour responsable des dommages causés. En revanche tout ou partie des dommages en particulier sur le mobilier pourrait être justifiée au donneur d'ordre afin que celui-ci puisse se retourner contre les entreprises responsables sur le chantier.

En cas de renouvellement du mobilier et de transfert d'un ancien matériel et de résidents/patients, le personnel nécessaire à l'évacuation doit être prévu par le donneur d'ordre afin de cadencer la livraison et l'installation du nouveau mobilier et occasionner le moins de gêne possible aux soignants et résidents/patients. La société Linet France, adhérent à des éco-organismes agréés par le ministère de la transition écologique (5), peut assurer la reprise du matériel réformé, sous condition de produits et quantités identiques aux produits objets de la commande. La manutention du matériel réformé jusqu'à la benne ou camion mieu(e) à disposition par Linet France est à la charge du donneur d'ordre. Linet France peut en assurer la manutention sous condition de frais supplémentaires.

Il appartient au donneur d'ordre de vérifier la conformité des quantités reçues avec celles portées sur le Bon de Livraison émis par Linet France et d'y consigner, le cas échéant, toute détérioration constatée. Tout défaut de conformité ou de vice apparent des produits livrés doit être notifié à Linet France par lettre recommandée, avec accusé de réception, dans les 72 heures de la réception des marchandises sous peine de forclusion de toute demande ultérieure trouvant sa cause dans ledit défaut ou vice.

Il est impératif que figurent sur le Bon de Livraison le nom en toutes lettres, la signature de la personne habilitée et le tampon de l'établissement.

➤ Contrôle de bonne exécution :

Au moment de la livraison Linet France assure la mise en service, la vérification du fonctionnement du matériel et sa propreté visuelle. Linet France s'engage à remettre en état les lieux après son passage.

La visite de contrôle du mobilier livré doit se faire en deux heures maximum après l'installation. Elle se fait avec le prestataire responsable de la mise en place du matériel et mandaté par Linet France, ainsi que la personne de l'établissement en charge de l'accueillir. Elle porte sur une vérification quantitative et qualitative des pièces de mobilier et recense les manquants, défauts de fonctionnement et d'aspect éventuels du mobilier. Les parties en bois massif sont soumises à des variations inhérentes à leur nature (nuance, aspect général, présence de nœuds et flammes). Ces variations naturelles ne pourront faire l'objet d'une réclamation.

Les amplitudes de jeu véridique (fauteuils et lits) peuvent varier de plusieurs millimètres, et des écarts de dimensions par rapport à ceux répertoriés dans nos catalogues sont admis avec une tolérance de +/- 2 %.

Les dispositifs médicaux font l'objet d'un contrôle de conformité au Règlement relatif aux dispositifs médicaux (UE) 2017/45 par échantillonnage et sont transportés, installés et vérifiés selon les recommandations du fabricant conformément à l'article 14 du même règlement. Tous les Dispositifs médicaux disposant d'un IPNA sont accompagnés du carnet de métrologie et du certificat de conformité associés, ce contre signature.

Garanties et réclamations :

➤ Généralités :

Nos lits et nos matelas à air sont garantis contre tout vice de fabrication qui serait apparu pendant une période minimum de 3 ans pour toutes les parties mécaniques et électriques, 1 an pour les batteries d'autonomie, 3 mois pour les pièces détachées d'un produit n'étant plus sous garantie, 8 mois pour tous les produits d'occasion d'exposition et pour les pièces détachées échangées sous garantie. Notre mobilier et nos assises sont garantis 2 ans et nos matelas mousse sont garantis 1 an. Nos accords et nos documents commerciaux mentionnent la durée précise de la garantie applicable. La garantie prend effet à compter de la date de facturation. Les frais de retour des pièces sont à la charge du client, en dehors de la période de garantie. Tout produit reconnu défectueux pourra, à la discrétion de Linet France, être réparé ou remplacé ou être crédité au donneur d'ordre de la valeur du prix net hors taxe facturé, toute autre indemnisation étant exclue. La garantie comprend les frais de main d'œuvre et de déplacement éventuel de nos techniciens (2). Toute garantie est exclue si le défaut allégué résulte de l'usure normale du produit, d'un usage incorrect ou non conforme à sa destination, de modifications apportées par le client, d'ajout de pièces de rechange inadaptées, d'un défaut d'entretien et plus généralement de tout événement échappant au contrôle de Linet France.

➤ Liste non exhaustive des exclusions :

D'une manière générale sont exclues de la garantie tous dommages dus à une mauvaise utilisation du lit et du mobilier, ou au non-respect des charges maximales de fonctionnement, des procédures de nettoyage et de maintenance tels que mentionnées sur les manuels d'utilisation.

Loi informatique et liberté – RGPD

➤ Traitement des données personnelles

Les informations personnelles collectées par l'entreprise (nom, prénom, adresse professionnelle, téléphone professionnel, adresse électronique professionnelle, coordonnées bancaires, etc.) sont enregistrées dans la base de données clients et utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client, le traitement des commandes, la prospection, l'envoi d'offres promotionnelles et de la newsletter si le consentement a été donné. Toutes les données indispensables à la bonne exécution du contrat doivent être transmises à Linet France. En cas de refus, le contrat ne pourra être exécuté.

Les informations personnelles collectées seront conservées aussi longtemps que nécessaire à l'exécution du contrat et pour de futures commandes dans le cadre du traitement d'un marché ou jusqu'au retrait du consentement, le cas échéant, sauf si :

- Une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée par une disposition légale ou réglementaire ;
- Le client a exercé, dans les conditions prévues ci-après, l'un des droits qui lui sont reconnus par la législation.

L'accès aux données personnelles est strictement limité aux employés et préposés de l'entreprise, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, Linet France s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n° 2018/678/UE du 27 avril 2018 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant le délégué à la protection des données au siège de Linet France aux coordonnées suivantes :

Par mail :

info@linetgroup.com

Par téléphone :

06 03 81 00 80 ou 02 47 80 31 80

Par courrier :

Linet France

A l'attention du DPO

7 rue Augustin Fresnel

37170 Chambray-lès-Tours

Dans le cas où le client ne souhaiterait pas/pour recevoir des messages promotionnels et invitations via courriers électroniques, appels téléphoniques et courriers postaux, celui-ci a la possibilité d'indiquer son choix lors de la finalisation de sa commande, de modifier son choix en contactant l'entreprise dans les conditions évoquées ci-dessus ou en utilisant les liens de désinscription prévus dans les messages. Ce droit vaut également pour les personnes dont les données (notamment leur identité et leurs coordonnées) auraient été transmises, avec leur autorisation, à l'entreprise par des tiers, à des fins de prospection commerciale.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).

(1) Dispositions variables uniquement en France métropolitaine hors Corse et DOM-TOM. Ces conditions générales ne se substituent pas aux éventuelles conditions particulières notifiées dans la proposition du contrat. Pour l'étranger, les départements et territoires d'Outre-mer, se référer aux conditions particulières du contrat.

(2) La garantie porte sur le remplacement des pièces détachées défectueuses uniquement sauf convention plus large convenue par le contrat de vente.

(3) Les formations s'appliquent uniquement aux dispositifs médicaux.

(4) Voir les conditions de mise à disposition d'un ou plusieurs techniciens de la section « Prix de facturation »

(5) Nos numéros d'immatriculation au registre des producteurs en application de l'article L. 641-10 du code de l'Environnement sont : FR014006_06U273 / FR014006_10YLAG